

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21380**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines spécialité gestion de la formation, de l'emploi et des compétences

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université d'Aix Marseille, Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel :

réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux,...) et de la formation continue selon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines et la structure.

Prépare et contrôle les bulletins de salaires.

Met en oeuvre la politique de recrutement ou de formation selon les orientations stratégiques de la structure et les objectifs de développement visés.

Participe à l'élaboration de la politique de l'emploi de l'entreprise.

Organise et anime les activités de l'équipe de formateurs, propose les conditions et les moyens d'amélioration des compétences des personnels.

Aide à résoudre des problèmes à finalité professionnelle (insertion, réinsertion, mobilité, gestion de carrière, promotion...) posé par différents publics (salariés seniors, salariés handicapés, personnes à la recherche d'un emploi...)

Ce diplômé est capable d'utiliser les outils bureautiques afin d'élaborer et actualiser les supports de suivi et de gestion des ressources humaines (tableaux de bord sociaux, grilles de salaires, planning de congés,...). Il maîtrise les logiciels de paie, de GRH et de formation professionnelle.

Il connaît les techniques d'audit pour élaborer et faire évoluer des processus, des méthodes et des outils de gestion des ressources humaines.

Il a les connaissances en droit du travail et législation sur la formation continue lui permettant d'assurer la veille juridique et le suivi des dossiers individuels des salariés ainsi que les déclarations réglementaires.

Il est capable d'analyser les besoins de l'entreprise en formation, en recrutement et en mobilité professionnelle et de déterminer et suivre le budget nécessaire à la mise en oeuvre de la politique de management et de développement des compétences de la structure. Il peut à cet égard gérer la relation avec les professionnels de l'insertion et de la formation.

Il maîtrise les outils de communication, notamment pour l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés.

Il peut mettre en place des politiques d'appréciation, de promotion et de gestion de carrière, de recrutement, de formation, dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en PME et grandes entreprises, en cabinet de consultants, dans les associations, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles, des OPCA, des organismes de formation, des structures de réinsertion, des centres de bilan de compétences.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Assistant/assistante gestion du personnel

Assistant/assistante de gestion des compétences

Assistant/assistante de formation

Responsable de la gestion de l'emploi et des carrières

Auditeur social/auditrice sociale

Responsable pédagogique

Chargé/chargée de mission en emploi-formation

Conseiller/conseillère en reclassement des handicapés

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1501 : Assistantat en ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce diplôme se déroule sur 2 semestres et est composé d' Unités d'Enseignement (60 ECTS) qui correspondent à un volume horaire de 469 h

UE 1 Sécurisation des parcours et gestion des transitions (10 ECTS)

UE 2 Politique et gestion de la formation (10 ECTS)

UE 3 Outils fondamentaux spécifiques (10 ECTS)

UE 4 Outils fondamentaux généraux (10 ECTS)

UE 5 Stage alterné/Projet tuteuré réalisés en entreprises (20 ECTS)

Extraits de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.

Article 10 : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

La certification s'obtient avec :

une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des Unités d'Enseignements

une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 aux UE de projet et de stage.

A l'issue de la formation l'étudiant a acquis 180 crédits dont 60 aux cours de cette année.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		NON
En contrat d'apprentissage	X		NON
Après un parcours de formation continue	X		OUI 40 % enseignants , 60 % professionnels
En contrat de professionnalisation	X		OUI 40 % enseignants , 60 % professionnels
Par candidature individuelle	X		OUI 40 % enseignants , 60 % professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		OUI Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20100581 en date du 5 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : art L 613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2011-2012 : 24 F et 5 H

2012-2013 : 17 F et 3 H

2013-2014 : 23 F et 1 H

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr>

iut.univ-amu.fr

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence,

IUT d'Aix-Marseille département GEA

Historique de la certification :